



ARLPHCQ

ASSOCIATION RÉGIONALE DE LOISIR
POUR PERSONNES HANDICAPÉES
DU CENTRE-DU-QUÉBEC

PROCÈS-VERBAL
DE LA
40^{IÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE L'ARLPHCQ

RENCONTRE TENUE LE 5 JUIN 2018

Municipalité de Ste-Clothilde
Salle communautaire
1, rue du Parc
Ste-Clothilde-de-Horton
QC J0A 1H0

**PROCÈS-VERBAL DE LA
40^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE L'ARLPHCQ
TENUE LE 5 juin 2018**

PRÉSENCES

PARTICIPANTS(ES)	ORGANISMES	CATÉGORIE
Daniel Mailhot	▪ Association des Personnes handicapées de Drummond Inc.	2
	▪ Club de Basket Ball en fauteuil roulant C.Q.	3
Réal Lacasse	Conseil canadien des aveugles de Drummondville	2
Marcel Blais	Table de concertation du loisir des personnes ayant une déficience intellectuelle de la MRC de Drummond	1
Réjean Bélisle	Association des Personnes Malentendantes des Bois-Francis	2
Manon Bourbeau	Association des Personnes Déficiences Intellectuelles de la MRC Bécancour-Nicolet/Yamaska.	2
Marie-Claude Breault	Association de Paralysie Cérébrale MCQ, secteur Bécancour	2
Laurence Poirier, Joannie Charrette	Association pour l'intégration sociale – Région Bois-Francis	2

PARTICI- PANTS(ES)	ORGANISMES	CATÉGORIE
Brigitte Tassé	La Ruche Air Ouverte	2
Claude Carrier	Mouvement des Personnes D'Abord	2
Claudette Brunelle Pierrette Cloutier	Épilepsie Mauricie Centre du Québec	2
Jocelyn Lambert	Association de la surdité du Centre du Québec	1
	Interprètes gestuels SIREQ	
Ludovic Wilmet	Directeur Général	

1) OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1.1 MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS (ES)

Le président, M. Daniel Mailhot souhaite la bienvenue aux personnes présentes et invite chaque délégué(e) à se présenter. Par la suite, il déclare la 40^{ème} assemblée générale annuelle ouverte. Début de l'assemblée à 19h00.

1.2 NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) D'ASSEMBLÉE ET D'UN(E) SECRÉTAIRE

Rés. AGA 05-06-18/450

Il est résolu à l'unanimité sur une proposition de Claude Carrier, appuyée par Réal Lacasse que Pierrette Cloutier soit secrétaire d'assemblée et Daniel Mailhot soit président d'assemblée.

1.3 VÉRIFICATION DU QUORUM

Les exigences du quorum sont amplement satisfaites. La réunion peut donc se poursuivre.

1.4 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Rés. AGA 05-06-18/451

Il est résolu à l'unanimité sur une proposition de Claudette Brunelle et appuyée par Pierrette Cloutier que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

1.5 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2017

Rés. AGA 05-06-18/452

Puisque le procès-verbal a déjà été envoyé avec l'avis de convocation il est résolu sur une proposition de Claude Carrier appuyée par Pierrette Cloutier que l'assemblée soit dispensée de la lecture de ce procès-verbal.

Rés. AGA 05-06-18/453

Il est résolu à l'unanimité sur une proposition Marcel Blais et appuyé par Pierrette Cloutier que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2017 soit adopté tel que présenté.

2) RAPPORTS ANNUELS

2.1 RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le président M. Daniel Mailhot présente son rapport annuel en insistant particulièrement sur les faits saillants qui ont marqué l'année 2017-2018.

2.2 RAPPORT DE LA DIRECTION RÉGIONALE

Le Directeur Général, M. Ludovic Wilmet mentionne qu'il y aura une bonification de la subvention de l'organisme. Il a fait appel au bénévolat pour les différentes activités. Cependant, il faudra être vigilant pour la prochaine année fiscale afin d'être transparent.

Le directeur nous résume l'année fiscale avec les informations qu'il a reçu de son prédécesseur dans le court laps de temps où la transition a eu lieu considérant que l'information n'était pas informatisée. Il dit qu'il faudra revoir le fonctionnement lors d'activité provinciale. Selon lui, ce ne serait pas à l'organisme d'en être responsable de l'organisation. Il faut effectuer des projections financières en considérant l'indice du coût de la vie. Il mentionne que nous avons des besoins en région et que cela

doit être prioritaire. Il suggère de faire inclure ex. : au défi « Pierre Lavoie » les personnes ayant des besoins particuliers.

Rés. AGA 05-06-18/454

Il est résolu à l'unanimité sur une proposition Marie-Claude Breault appuyé par Réjean Bélisle que le rapport de la direction régionale soit adopté tel que présenté.

2.3 RAPPORT DU TRÉSORIER

Rés. AGA 05-06-18/455

Il est résolu à l'unanimité sur une proposition de Manon Bourbeau et appuyé par Marcel Blais que les états financiers au 31 mars 2018 soient acceptés tels que présentés.

2.4 RATIFICATION DES ACTES POSÉS PAR LES ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES EN 2017-2018

Rés. AGA 05-06-18/456

Il est résolu à l'unanimité sur une proposition de Manon Bourbeau appuyé par Joanie Charette que les actes posés par les administrateurs en 2016-2017 soient ratifiés.

3) NOUVEAU RÉGIME DE FINANCEMENT DE LA MISSION RÉGIONALE DU LOISIR DES PERSONNES HANDICAPÉES AU QUÉBEC

Le président Daniel Mailhot répond à des questions afin de compléter les informations sur ce nouveau régime contenues dans son rapport annuel.

4) PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTION 2018-2019

Le plan d'action 2018-2019 est présenté par le directeur régional.

Le directeur explique qu'il faudra revoir le fonctionnement de l'organisme, effectuer un site web attractif en liens avec nos partenaires et organismes membres. Des démarches seront entreprises auprès de l'UQTR pour l'obtention de stagiaires en psychoéducation, en éducation physique et en éducation spécialisée.

Il mentionne qu'à partir de cette année, toutes les sommes qui sortiront devront être accompagnées de pièces justificatives afin d'être transparent dans notre gestion financière.

Le fonctionnement des camps de jour n'est pas effectif dans tous les camps. Il veut savoir ce que signifie « L'inclusion » pour eux. Tous les types d'handicaps sont rejetés. Le droit aux loisirs est une obligation municipale. Il acheminera une demande écrite auprès des municipalités. Sur 55 municipalités, seulement 2 sont avant-gardistes et 35 n'offrent aucune activité inclusive.

De plus, l'ARLPHCQ n'a toujours pas eu de rencontre avec le conseil municipal de Victoriaville. Il entrera en contact avec eux.

En résumé, il faut être davantage présent et participer sur différentes tables où l'action a lieu.

5) PAUSE

6) ÉCHANGE ET ADOPTION DU PLAN D'ACTION 2018-2019

Rés. 05-06-18/457

Il est résolu à l'unanimité sur une proposition de Pierrette Cloutier appuyée par Réjean Bélisle que le Plan d'action 2017-2018 soit adopté tel que présenté.

7) ÉLECTIONS

7.1 NOMINATION D'UNE OU D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTIONS ET D'UNE OU D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Rés. 05-06-18/458

Il est résolu à l'unanimité sur une proposition de Marie-Claude Breault et appuyé par Réjean Bélisle que Pierrette Cloutier agisse comme secrétaire d'élection et Ludovic Wilmet comme présidente d'élection.

7.2 ÉLECTIONS

Cette année, 3 postes sont à combler puisque les 3 personnes suivantes sont en réélections :

- Daniel Mailhot, Drummond
- Zone Plessisville, Claudette Brunelle
- Réal Lacasse, Zone générale

Les élections se feront en trois (3) étapes :

- 1) Élections pour combler le poste dans la zone de Drummondville
- 2) Élections pour combler le poste vacant dans la zone de Plessisville
- 3) Élections pour combler le poste dans la zone générale

LUDOVIC A PRIS LES NOTES AINSI QUE LES PRÉSENCES

1.) Élections dans la zone de Drummondville :

Marie-Claude Breault propose Daniel Mailhot
Daniel Mailhot accepte et est élu par acclamation

2.) Élections dans la zone de Plessisville :

Manon Bourbeau Propose Claudette Brunelle

Claudette Brunelle accepte. Elle est donc élue par acclamation.

3.) Élection pour la zone générale

Daniel Mailhot Propose Réal Lacasse

Réal Lacasse accepte et est élu par acclamation

8) CHOIX DU VÉRIFICATEUR

Rés. 05-06-18/459

Il est résolu à l'unanimité sur une proposition de Marie-Claude Breault appuyée par Réal Lacasse que la firme Roy, Desrochers, Lambert soit nommée vérificatrice pour l'année 2018-2019.

9) AFFAIRES DIVERSES

9.1 Revoir nos statuts, règlements et activités de l'organisme.

Il faudra former un comité qui analysera et effectuera le travail pour ensuite le soumettre à l'ensemble des administrateurs puis entériné par l'assemblée.

9.2 Augmentation du coût d'adhésion de l'ARLPHCQ.

Depuis plusieurs années, le coût est demeuré inchangé soit de 25\$/année

Rés. 05-06-18/460

Il est résolu à l'unanimité sur une proposition de Manon Bourbeau et appuyé par Réjean Bélisle d'augmenter l'adhésion à 35\$/année

9.3 Création de comités

Le Directeur explique aux membres présents le rôle important des comités et cite en exemple : Comité PAFPH 1 et 2

Il faut revoir les critères d'éligibilité, la structure de fonctionnement ainsi que la gestion concernant la relève sur chaque comité

Parmi les comités importants : Comité de financement

Comité de loisirs

Comité de reconnaissance des bénévoles

Comité de réflexion

Chacun de ces comités ont leur importance et doivent être dirigé avec vigilance afin que chacun puisse bénéficier d'une équité et être partie prenante de l'organisme.

Question : Mme Nathalie Laroche demande si elle siège sur un comité « Est-elle en conflit d'intérêt ?

Réponse : Le directeur dit non car il y aura un comité de contrôle, des critères d'attribution en liens avec les exigences des critères qui seront établis.

Suggestion : Mme Pierrette Cloutier suggère que le directeur achemine par courriel l'information aux organismes membres afin d'avoir un maximum de représentation.

9.4 M. Marcel Blais remercie les membres du conseil d'administration ainsi que les représentants des organismes membres pour leur participation.

9.5 Prix de participation : le directeur offre en prix aux participants des articles restants d'années antérieurs à titre de remerciements. Les gagnants sont :

Marcel Blais, Daniel Mailhot, Ghislain Lambert, Laurence Poirier, Joannie Charrette, Réjean Bélisle, Marie-Claude Breault, Nathalie Laroche et Claudette Brunelle.

10) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Rés. 05-06-18/461

Il est résolu à l'unanimité sur une proposition de Claude Carrier appuyé par Claudette Brunelle que l'assemblée soit levée.

Daniel Mailhot, président

Pierrette Cloutier, secrétaire